

AFFAIRES INTERNATIONALES AUTOCHTONES

ORDRE DU JOUR

LE 21 JANVIER 1994

GRANDE SALLE DE CONFÉRENCES

1<sup>re</sup> partie

10 h : Invocation; allocution d'ouverture.

10 h 15 : Mise à jour relative au document provisoire de l'OÉA sur les droits des autochtones et sur le processus de ratification de la Convention 169 de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants.

10 h 45 : Aspects logistiques des conférences internationales suivantes : «Conférence internationale sur la population et le développement», Le Caire, 1994; «La quatrième conférence mondiale sur les femmes», Beijing, 1995; «Le sommet mondial pour le développement social», Copenhague, 1995.

11 h 30 : Café

12 h 15 : Recrutement

12 h 30 : Nature des structures du système des Nations Unies pouvant servir de guide pour la mise en place d'un forum permanent pour les populations autochtones.

13 h : Déjeuner

2<sup>e</sup> partie

14 h : «L'année internationale des populations autochtones» et «La décennie internationale des populations autochtones».

15 h 15 : Café

15 h 45 : Approche du gouvernement et des populations autochtones du Canada concernant la «Déclaration provisoire sur les droits des populations autochtones»; examen des questions de financement relatives à la participation des autochtones aux processus internationaux les concernant.

16 h 30 : Programme du génome humain (projet sur la diversité humaine).

17 h : Invocation de clôture